INFOLOUP et vous !

TOUTES LES INFOS DE VOTRE VILLE



Conseils de quartier

Devenez acteur de votre ville !

C'est à vous

L'AVEC À 50 ANS

•

Informez-vous

DÉBUT DES TRAVAUX À L'ÉGLISE SAINT-ROCH

•

Rendez-vous

LE MARCHÉ DE NOËL S'INSTALLE EN CENTRE VILLE



Le rock a ouvert le bal

Lors de la fête des vendanges le 12 septembre, le groupe Guilty Machine a lancé la soirée avec un concert rock. Au dernier accord, les musiciens ont immortalisé le moment avec le public, venu nombreux sur le parvis de la mairie fêter la rentrée.

CONCOURS PHOTO

CHANTELOUP VUE PAR *vous*

Vous avez l'œil et le sens du cadrage ? La Ville lance son concours photo, ouvert à tous les Chantelouvais. Le principe est simple : envoyez-nous votre plus beau cliché pris lors d'un événement de la Ville ou représentant Chanteloup-les-Vignes, ses paysages, ses rues, ses habitants. La photo retenue sera mise à l'honneur et publiée dans le prochain numéro d'Infoloup & vous !

Photos au format portrait, en haute définition, **à envoyer à communication@chanteloup-les-vignes.fr avant le 29 décembre, en précisant vos nom, prénom et le lieu de la prise de vue.**

FAIRE LA FÊTE, FAIRE QUARTIER, FAIRE VILLE ENSEMBLE

Nous avons la conviction profonde que c'est en façonnant chaque projet main dans la main avec vous que l'on construira une ville plus vivante et fidèle aux besoins du quotidien.



Chères Chantelouvaises, Chers Chantelouvais,

La rentrée s'est magnifiquement ouverte avec le succès de notre Fête des Vendanges en septembre dernier. Quelle belle soirée ! La grande guinguette populaire installée sur le parvis a résonné de vos rires, de vos pas de danse et de moments partagés autour de la musique et de bons repas. Cette réussite, nous la devons à un formidable travail d'équipe mené main dans la main avec nos commerçants et nos associations locales, que je remercie très sincèrement. Au vu de l'enthousiasme suscité, c'est désormais une certitude : cette Fête des Vendanges s'inscrira chaque année comme un rendez-vous festif incontournable sur la place de l'Hôtel de Ville.

Cette effervescence ne va pas s'arrêter là. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 6 décembre pour notre grand Marché de Noël artisanal. À cette occasion, le parvis revêtira ses plus belles décorations pour vous plonger dans la féerie des fêtes. Entre repas gourmands concoctés avec nos commerçants et la découverte d'un village de créateurs, idéal pour dénicher des cadeaux originaux, tout est pensé pour partager une belle journée. Les plus jeunes auront aussi la joie d'y croiser le Père Noël en personne pour une photo souvenir en famille.

Au-delà des festivités, l'année 2027 marquera une étape majeure pour notre démocratie locale avec le lancement des Conseils de quartier. Comme vous le découvrirez dans le dossier de ce magazine, la ville sera structurée autour de cinq secteurs pour vous donner directement la parole.

Nous avons la conviction profonde que c'est en façonnant chaque projet main dans la main avec vous que l'on construira une ville plus vivante et fidèle aux besoins du quotidien. Grâce à un budget participatif dédié, vous pourrez également porter des initiatives qui vous tiennent à cœur pour façonner directement l'avenir de votre secteur. Ces instances seront aussi des espaces de concertation privilégiés pour échanger en toute transparence sur les aménagements futurs près de chez vous. Je vous invite à participer nombreux aux réunions publiques de présentation qui seront organisées dans les prochaines semaines et bien sûr à candidater dans ces conseils.

En attendant le plaisir de vous croiser sur les différentes manifestations festives, culturelles ou associatives à l'agenda chantelouvais, toute l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année !



Catherine ARENOU
Maire de Chanteloup-les-Vignes
Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines

SOMMAIRE

5 **INFORMEZ-VOUS**
PLAN DE SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE ST-ROCH
CHANTELOUP SUR INSTAGRAM

6 **RENDEZ-VOUS**
6 - CHANTELOUP FAIT SON CABARET
7 - LE GRAND MARCHÉ DE NOËL

9 **C'EST À VOUS**
8 - JEUNESSE
9 - FAMILLE
10 - PORTRAIT
20 - SENIORS

12 **VOUS Y ÉTIEZ**

15 **ON VOUS DIT TOUT**
PRENEZ PLACE AUX CONSEILS DE QUARTIER

21 **VOTRE PLANÈTE & VOUS**
VISITEZ LE PRATIQ'APPART

20 **EMBELLIR POUR VOUS**
ZOOM SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE INCLUSIF ET ÉDUCATIF DE LA CITÉ ÉDUCATIVE

22 **TRIBUNE LIBRE**

23 **AGENDA**

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2026

N°72

INFOLOUP ET VOUS ! Magazine municipal bimestriel
Mairie de Chanteloup-les-Vignes
37 rue du Général-Leclerc • Tél. 01 34 01 10 50

Directeur de la publication : Catherine Arenou
Rédacteur en chef : Kévin Lelong
Rédaction & création graphique : service communication
Email : communication@chanteloup-les-vignes.fr
Photographies : Ville de Chanteloup-les-Vignes, GPS&O, Adobe Stock, Freepik, (sauf mention contraire)
Impression : Imprimerie RAS - 6 avenue de Tissonvilliers 95400 Villiers-le-Bel
Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32
Tirage : 4 500 exemplaires.
Dépôt légal : Novembre 2026

Si vous ne recevez pas l'*Infoloup et vous !* dans votre boîte aux lettres. Signalez-nous ce problème par téléphone : 01 34 01 10 50 ou par mail : communication@chanteloup-les-vignes.fr

Des magazines sont aussi disponibles dans les équipements de la ville.

Restez connectés
- chanteloup-les-vignes.fr
- chanteloupleslesvignes
- newsletter e-loup
- chanteloupleslesvignes
- chanteloupjeunes

VOS ÉLUS vous reçoivent SANS RENDEZ-VOUS

de 10 h à 12 h / en Mairie

Renseignements **01 34 01 10 50**

Samedi 14 novembre
Permanence Maire

PEFC 10-31-1300 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

LE TRI + FACILE MAGAZINE BAC DE TRI



ÉGLISE SAINT-ROCH :
le plan de sauvegarde passe à l'action

Fermée au public depuis mars 2025 à la suite de la découverte de désordres structurels majeurs, l'église Saint-Roch s'apprête à franchir une étape décisive du plan de sauvegarde lancé par la Ville. Une première phase de travaux sera lancée le 16 novembre avec l'objectif de sécuriser la structure pour envisager une réouverture contrôlée du bâtiment à partir des fêtes pascales.

Pour mémoire, l'église Saint-Roch a dû fermer ses portes le 10 mars 2025 à la suite d'un diagnostic d'urgence. Placé sous surveillance depuis 2015, le bâtiment édifié au début du XVI[e] siècle, présentait des dégradations accélérées, provoquées par l'instabilité d'un sol argileux particulièrement vulnérable aux cycles de sécheresse et d'humidité. L'étude 3D mandatée par la commune avait mis en évidence d'importants désordres structurels : fissures traversantes sur les murs de façade, déformations du dallage intérieur et écartement de la chapelle Saint-Vincent. Ce sont ces mouvements de terrain menaçant la sécurité du public et la pérennité du patrimoine qui ont rendu indispensable la planification de travaux conservatoires.

Aujourd'hui, la Ville a officiellement notifié l'entreprise retenue dans le cadre du marché public lancé pour la réalisation de travaux de stabilisation. Les opérations débuteront ce lundi 16 novembre avec l'installation du chantier et la visite préalable d'un huissier de justice, chargé d'établir un constat d'état des lieux préventif sur les bâtiments avoisinants. Ensuite, un échafaudage sera déployé tout autour de l'édifice. Si l'accès à la circulation routière reste totalement préservé, le passage Saint-Vincent sera fermé aux piétons durant toute la durée du chantier.

Trois mois d'interventions ciblées

Après l'installation du chantier, l'opération démarrera en toute fin d'année. Les travaux s'échelonneront sur une durée de trois mois, pour une livraison estimée à la fin du mois de mars. Le programme technique vise à renforcer la structure globale du bâtiment. À l'extérieur, des éléments de maintien seront positionnés sur les chapelles afin de stopper leur désolidarisation du corps principal de l'église. À l'intérieur, des tirants métalliques seront posés sous les voûtes. À noter : ces installations intérieures ont été conçues de manière à demeurer invisibles pour le public.

Parallèlement au chantier, le système de surveillance mis en place dès l'apparition des premières dégradations reste actif. Il permettra de mesurer en temps réel l'efficacité des renforcements apportés.

Il est important de souligner que cette intervention constitue une mesure de consolidation indispensable pour préserver l'édifice et stopper son délabrement. Il ne s'agit pas encore des travaux de restauration définitive. Une seconde phase, dédiée à la réhabilitation durable et complète du bâtiment et de ses fondations, devra faire l'objet à plus long terme d'un vaste programme dont le montant est actuellement estimé par les experts à plus d'un million d'euros.

CHIFFRE DU MOIS

1 200 €

C'est le montant récolté au profit de la recherche contre le cancer du sein lors de la marche Octobre Rose de Chanteloup-les-Vignes.

Dimanche 4 octobre, vous étiez très nombreux au départ de l'Espace culturel Paul Gauguin pour parcourir 2,5 km ou 5 km au profit de l'Institut Curie. Un grand merci aux donateurs, aux participants, aux bénévoles ainsi qu'à nos partenaires : ALDI France, Les Résidences Yvelines Essonne et l'association La Course des Victoires pour leur soutien et la co-organisation de cette belle matinée.

Ce montant ne tient pas compte de vos dons récoltés dans les urnes installées chez nos commerçants. Nous vous communiquerons le montant très bientôt !

RESTEZ CONNECTÉS CHANTELOUP,
sur Instagram



Concerts, spectacles, sport, vie associative : l'actualité de la Ville se vit aussi sur Instagram.

Les prochains rendez-vous y sont annoncés dès qu'ils sont programmés. Après chaque événement, photos et vidéos vous permettent d'en revivre les temps forts. Les programmes, les dates et les infos pratiques sont regroupés dans les stories « à la une », épinglées en haut du profil. Pour vous abonner, recherchez @chanteloupleslesvignes dans l'application, puis appuyez sur « S'abonner ».

D'INFOS
Instagram : @chanteloupleslesvignes

CHANTELOUP CÉLÈBRE
les valeurs de la République

Du 7 au 11 décembre, Chanteloup-les-Vignes organise la 4e édition de la Semaine des Valeurs de la République et de la Laïcité, avec la Préfecture des Yvelines et l'Éducation nationale.

Tout au long de la semaine, des ateliers, expositions et moments d'échanges seront proposés dans les écoles et les structures de la ville pour faire vivre ces valeurs au quotidien.

La cérémonie de clôture se tiendra le **vendredi 11 décembre,** de 18 h 30 à 22 h, au Phénix. Ouverte à tous, elle permettra aux jeunes Chantelouvais de présenter leurs projets au public : spectacle, chorale, exposition, jeux, etc. Venez nombreux les encourager !



CONFÉRENCE

COMMENT LE LANGAGE VIENT-IL aux enfants ?



Le premier « areuh », puis « papa », puis un jour une vraie phrase. Le service Petite enfance invite les parents à une soirée pour comprendre comment l'enfant apprend à parler et comment l'y aider.

Mardi 24 novembre, Mme Boujdi, orthophoniste et formatrice, animera une conférence au Phénix. Elle reviendra sur les grandes étapes du développement du langage, du babillage aux premières phrases, et sur la place de l'adulte dans cet apprentissage : parler à son bébé, lui lire des histoires, lui laisser le temps de répondre.

Elle abordera aussi deux sujets qui reviennent souvent chez les parents. D'abord le bilinguisme : faut-il parler une ou deux langues à la maison ? Ensuite les signes qui peuvent alerter et qui justifient d'en parler à un professionnel.

La conférence se terminera par un temps d'échange. Venez avec vos questions.

D'INFOS
Mardi 24 novembre,
de 20 h à 21 h 30 au Phénix
Gratuit, ouvert à tous
Service Petite enfance : 01 39 10 21 21
En partenariat avec la CAF des Yvelines



CHANTELOUP
fait son cabaret

Samedi 21 novembre, le rideau se lève sur le rendez-vous incontournable de la saison ! Chanteloup fait son cabaret revient illuminer Le Phénix pour une soirée placée sous le signe de l'émerveillement.

Au programme dès 21 h : numéros de danse, prouesses de jonglage et performances à couper le souffle. Les artistes vous attendent pour un moment féerique, à partager en famille ou entre amis, à partir de 10 ans.

N'attendez plus, réservez vos places et préparez-vous à vivre une soirée inoubliable !

Tarifs & réservations :
Plein tarif Chantelouvais : 18 €
Tarif réduit Chantelouvais : 15 €
Plein tarif extérieur : 20 €
Tarif réduit extérieur : 17 €

D'INFOS
Direction des affaires culturelles
01 39 27 11 77
culture@chanteloup-les-vignes.fr



RENDEZ-VOUS SUR le grand marché de Noël artisanal

La féerie de Noël s'installe à Chanteloup-les-Vignes ! **Dimanche 6 décembre,** de 11 h à 18 h 30, le parvis de l'Hôtel de Ville se transforme en village festif avec un Marché de Noël artisanal en centre-ville.

Tout au long de la journée, venez dénicher des cadeaux uniques auprès de nombreux artisans locaux. Pour réchauffer les cœurs et ravir les papilles, les commerçants du centre-ville vous proposeront des espaces de restauration gourmands, sans oublier le traditionnel vin chaud de l'AVIC.

Chants de Noël et animations rythmeront la journée pour petits et grands, jusqu'à l'incontournable photo avec le Père Noël présent toute la journée ! Un rendez-vous à ne pas manquer pour partager ensemble la magie des fêtes.

TENTEZ VOTRE CHANCE pour le Téléthon !



Samedi 5 décembre, à partir de 19 h, le Comité des fêtes vous invite à son grand loto annuel à l'Espace culturel Paul Gauguin.

Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon, qui finance la recherche sur les maladies rares et neuromusculaires. De nombreux lots sont à gagner : venez jouer pour la bonne cause !

D'INFOS
Comité des fêtes
06 10 38 71 20

LE NOËL DE L'ESPOIR fête ses 40 ans

Le Centre social Espoir vous invite à célébrer son traditionnel Noël de l'Espoir, qui fête cette année ses 40 ans ! Rendez-vous le **dimanche 20 décembre,** à partir de 9 h 30, au complexe sportif David Douillet. Au programme : un grand spectacle pour émerveiller les enfants et des cadeaux pour repartir le cœur rempli de joie.

Les inscriptions sont ouvertes du 7 au 17 décembre, lors des permanences de l'association.

Permanences d'inscription :
Lundi : de 9 h 30 à 12 h
Du mardi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h

Inscription ouverte aux enfants des adhérents du Centre social Espoir, jusqu'à 11 ans, sur présentation d'un justificatif CAF ou Sécurité sociale.



Les vacances de Noël à L'Envol



Pendant les vacances, du samedi 19 au jeudi 31 décembre, L'Envol t'accueille de 9 h à 18 h si tu as entre 11 et 17 ans.

Pour t'inscrire, remplis le dossier avec tes parents. Il est disponible à L'Envol et sur chanteloup-les-vignes.fr

D'INFOS

L'Envol, Maison municipale des jeunes
52 rue d'Andrésy
Youssef Dkhil, coordinateur jeunesse
06 65 25 46 08
coordinateur.ados@chanteloup-les-vignes.fr

Pass Yvelines + : 70 € pour ton sport ou ta culture



Tu es au collège ? Le Département des Yvelines t'offre 70 € à dépenser dans près de 2 000 clubs et structures culturelles partenaires. Le montant passe à 100 € pour les collégiens boursiers ou suivis par l'Aide sociale à l'enfance. L'aide est gratuite et sans condition de ressources.

La demande se fait en ligne sur passyvelinesplus.fr, jusqu'au 30 avril 2027.

Roulez JEUNESSE !

Parcoursup : prends de l'avance



Chaque année, la procédure suit le même calendrier. À la mi-décembre, le site d'information ouvre ses portes. Tu y trouves les fiches de toutes les formations : contenu, attendus, nombre de places, frais de scolarité. Les inscriptions commencent à la mi-janvier. Tu as alors jusqu'à la mi-mars pour formuler tes vœux, jusqu'à dix sous statut étudiant et dix de plus en apprentissage.

Le plus gros du travail se fait en amont. Les vacances de Noël sont le bon moment pour parcourir les fiches et repérer les journées portes ouvertes. Profites-en aussi pour interroger des étudiants qui sont passés par là. Même savoir ce que tu ne veux pas faire, c'est déjà avancer.

La Ville propose un accompagnement des parcours lycéens, de la recherche de formation jusqu'à la rédaction du projet motivé. Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) peut aussi t'aider à y voir plus clair.

D'INFOS

Mimouna Messaour, Référente Parcours lycéens
07 60 35 43 28 / referent.parcours.lyceens@chanteloup-les-vignes.fr
Bureau Information Jeunesse :
rue des Petits Pas, derrière l'espace Jean-Louis Borloo
parcoursup.gouv.fr

16 ans, et déjà ton mot à dire

Les nouveaux conseils de quartier sont ouverts dès 16 ans. Tu es lycéen, apprenti ou tu cherches du travail ? Tu peux candidater dans ton quartier jusqu'au 8 janvier 2027 :

- **En ligne ;**
- **À l'accueil de l'Hôtel de Ville ;**
- **Au stand du Marché de Noël, le dimanche 6 décembre.**

Un aménagement pour améliorer le quotidien ou une fête de quartier à monter : ce sont des sujets que tu pourras porter avec les autres habitants. Tout savoir dans notre dossier, pages 14 à 17.

Un air DE FAMILLE

AIDES

CHÈQUE ÉNERGIE, l'avez-vous reçu ?



Le chèque énergie aide les ménages aux revenus modestes à régler leurs factures d'électricité, de gaz, de fioul ou de bois. Son montant va de 48 à 277 € selon les revenus et la composition du foyer.

Si vous pensez y avoir droit et que vous n'avez pas reçu votre chèque, faites la demande en ligne ou par courrier avant le 31 décembre 2026 sur chequeenergie.gouv.fr. Un simulateur sur le site officiel permet de vérifier votre éligibilité en quelques minutes.

Le chèque 2026 est valable jusqu'au 31 mars 2027. Pensez à l'utiliser pour vos factures de cet hiver.

À noter !
Le chèque énergie est envoyé automatiquement par courrier. Aucun organisme ne vous appellera pour vous demander vos coordonnées bancaires.

D'INFOS
chequeenergie.gouv.fr
0 805 204 805 (appel gratuit), du lundi au vendredi de 8 h à 20 h

PARENTALITÉ

LE CONGÉ DE NAISSANCE, nouveau droit pour les deux parents

Depuis le 1er juillet, chaque parent peut prendre jusqu'à deux mois supplémentaires auprès de son enfant, indemnisés par la Sécurité sociale.

Ce nouveau congé vient s'ajouter aux congés de maternité et de paternité. Il concerne les enfants nés ou adoptés à partir du 1er janvier 2026. Il est ouvert aux salariés du privé, aux agents publics et aux travailleurs indépendants.

Chaque parent choisit de prendre un ou deux mois, d'un seul bloc ou en deux fois. Les parents peuvent le prendre en même temps ou l'un après l'autre. Le premier mois est indemnisé à 70 % du salaire, le second à 60 %, dans la limite du plafond de la Sécurité sociale.

Le congé doit commencer dans les neuf mois qui suivent la naissance. Pour un bébé né entre janvier et juin 2026, ce délai court à partir du 1er juillet 2026.

À noter !
Prévenez votre employeur au moins un mois avant le début du congé, par lettre recommandée ou remise en main propre. Ce délai passe à quinze jours si le congé suit directement le congé de paternité.

D'INFOS
info.gouv.fr et ameli.fr

SANTÉ

BRONCHIOLITE : la prévention, c'est maintenant

Chaque hiver, la bronchiolite envoie des milliers de nourrissons à l'hôpital. Deux solutions permettent de protéger les bébés pendant leur première saison.

La campagne de prévention a démarré le 14 septembre et se poursuit jusqu'au 28 février 2027.

Pendant la grossesse : les futures mamans peuvent se faire vacciner entre la 32e et la 36e semaine d'aménorrhée. Les anticorps passent au bébé, qui est protégé dès sa naissance. Le vaccin est pris en charge à 100 % et disponible en pharmacie.

Après la naissance : si la maman n'a pas été vaccinée, le nouveau-né peut recevoir un traitement par anticorps, à la maternité ou en ville (médecin, sage-femme, PMI). Les bébés nés entre le 21 février et le 13 septembre 2026 peuvent aussi en bénéficier en rattrapage.

Les bons réflexes au quotidien : lavez-vous les mains avant de vous occuper de bébé. Portez un masque si vous êtes enrhumé. Évitez les lieux fermés et bondés avec un nourrisson. Aérez le logement tous les jours et ne fumez jamais près d'un enfant.

D'INFOS
Parlez-en à votre médecin, votre sage-femme ou votre pharmacien.

J'ai rencontré



Avec Chanteloup

Née en 1976 dans un appartement du quartier Est, l'Association pour la Vie Éducative et Culturelle (AVEC) fête cette saison ses 50 ans. Des générations de Chantelouvais y ont appris la guitare, le hip-hop ou le théâtre, souvent pour la première fois. Son nom ressemble à une devise, et ceux qui la font vivre le prennent au mot. Rencontre.

En 2019, Jean Orio, aujourd'hui président de l'association, pousse pour la première fois la porte de l'AVEC. Son premier souvenir : des salles à hauteur d'enfant, où se déroulaient toutes les activités. Comme un rappel des origines d'une association née en 1976 autour des garderies, et devenue depuis un lieu de culture pour toute la ville.

50 ANS *AVEC vous*

« Une ambiance d'utopie permanente »

À la fin des année 70, la ville de Chanteloup-les-Vignes accueille une population nouvelle et très jeune. Il paraît alors indispensable de créer une structure pour les enfants et les familles. L'AVEC s'installe dans un appartement de l'Est du quartier de la Noé et devient la première structure socio-éducative de la ville. On lui doit les premières garderies avant et après l'école, et les premiers centres aérés, accueillis au début dans les écoles.

Très vite, d'autres sections apparaissent : les majorettes, la fanfare, des cours d'arabe et de portugais, l'alphabétisation, un terrain d'aventures. *« Le tout dans une ambiance de créativité intense et d'utopie permanente »*, relate Jean Orio, à la tête de l'association depuis 2020.

De cet esprit d'éducation populaire, il reste une ligne de conduite qu'il formule sans détour : *« penser et agir au service de l'émancipation individuelle par l'accès à la culture »*.

Diane Beaud, « un métier passion »

Pour Diane Beaud, directrice de l'association, tout commence en 2000. Étudiante en prépa paramédicale à Paris, arrivée de province, elle descend un soir du train. *« Il faisait nuit, il n'y avait plus personne dans les rues. Je me suis demandé comment j'allais pouvoir m'épanouir dans cette ville. »*

Premier réflexe : s'inscrire à la bibliothèque de l'ancienne bourrellerie. Elle y rencontre Ernest Zigah, qui lui transmet son amour de la poésie et lui ouvre les portes du monde associatif chantelouvais. Suivront l'association Focale, puis une dizaine d'années au centre social Grains de Soleil, au contact des familles de la Noé.

L'AVEC, elle l'a d'abord connue comme adhérente, en cours de danse avec Catia Merzoug et de chant avec Bénédicte Lamusse. En prenant la direction de l'association, elle s'est fixé un cap : que les enfants de Chanteloup profitent de la qualité des cours et que les adultes, à tout âge, s'y sentent bien. Ses journées ne se ressemblent pas : *« Je ne compte pas mes heures, c'est un métier passion. »* Vingt-six ans après ce premier soir à la gare, Chanteloup est devenue sa *« ville de cœur »*. *« On ne peut pas travailler ici sans être engagé pour les habitants. »* Un engagement qui se joue aussi sur le terrain : avec la Ville et les associations locales, l'AVEC va à la rencontre des familles, notamment lors des Quartiers d'été, pour donner aux enfants comme aux parents l'envie de se lancer dans une pratique artistique.

Plus de 300 adhérents

Chaque semaine, plus de 300 adhérents poussent la porte de l'Espace Jacques Prévert où Karine Ribot les accueille, disponible et à l'écoute de leurs besoins. On y joue du saxophone ou du violon en orchestre, on s'exprime à travers la peinture, le dessin et le théâtre. On y danse le hip-hop, le modern jazz, la danse chinoise ou en talons. On peut s'y ressourcer à travers des activités de bien-être. Beaucoup de femmes viennent y *« vivre des moments en groupe, souffler un peu dans un quotidien bien chargé »*, observe la directrice. *« 1h30 dans une semaine, c'est peu, mais cela participe à leur épanouissement. »*

Et puis il y a les spectacles, préparés au fil de l'année par celles et ceux qui le souhaitent. « La magie des costumes, des lumières et du son, c'est une superbe effervescence, et les restitutions restent gravées dans la mémoire collective », ajoute-t-elle.

Mais l'AVEC ne s'arrête pas à ses adhérents. Au collège Magellan, cinq de ses professeurs donnent les cours d'instruments de la Classe Orchestre. En juin dernier, Joana Nogueira a fait découvrir la harpe à tous les élèves de l'école Pasteur-Marie-Curie. Et récemment, lors du festival BD et mangas, une centaine de jeunes, adhérents ou non, ont participé à quatre ateliers manga animés par le professeur et auteur Alex Nikolavitch.

Des professeurs fidèles au poste

L'AVEC tient aussi par la fidélité de ses professeurs. Christian Decune y enseigne la guitare depuis 35 ans. Tout juste diplômé du conservatoire, il apprend par une amie que l'association cherche un professeur. *« Le directeur de l'époque, Michel Berdier,*

a trouvé que j'avais le profil. C'était plié. » Il a aussi enseigné la formation musicale, *« comprenez le solfège »*, et anime un atelier jazz. Ses guitaristes ont aujourd'hui entre 8 et 15 ans, ses jazzmen entre 40 et 65 ans. *« Ils sont super sympas »*, sourit-il.

Ce qui distingue l'AVEC d'un conservatoire ? *« Une liberté d'approche pédagogique, notamment dans le choix du répertoire. Faire plaisir, mais avec le souci de progression. »*

Il y a un peu plus de dix ans, un jeune élève de piano, Michael Joseph, venait chaque semaine à son atelier jazz avec son père. Christian l'invitait aux concerts des professeurs pour jouer des standards. *« Il avait tout juste 14 ans. »* Michael mène aujourd'hui une carrière professionnelle aux côtés de M. Pokora ou de Gims. Ce que Christian veut transmettre tient en une phrase : *« Que la musique, à travers la guitare, soit un compagnon de route pour la vie. »*

Nadège Aziagbenou, elle, donnait déjà des cours de danse à Chanteloup en 1993, à l'ACVL. En 2004, l'AVEC la *« débauche »*. Ses élèves de hip-hop ont entre 7 et 20 ans. La plupart habitent la ville. *« Il n'y a pas d'examen d'entrée, pas de casting. L'activité est accessible à tous. »*

« Que la musique, à travers la guitare, soit un compagnon de route pour la vie. »

Christian Decune, professeur de guitare

Quand on l'interroge sur l'un de ses meilleurs souvenirs, la prof de danse se replonge dans un spectacle de 2024. Ce jour-là, ses élèves dansent sur la chanson *« Un jour une femme »* de Florent Pagny. À la fin de la représentation, toutes les mamans étaient montées sur scène et s'étaient vu remettre une rose. *« Nous avons rendu hommage à toutes nos mamans »*, se souvient-elle.

Les progrès qui la marquent le plus sont ceux des timides. *« Ils prennent confiance en eux et affrontent leur peur pour offrir au public un beau spectacle. »* D'autres ont fait de la danse leur gagne-pain. Au-delà de la technique, elle leur apprend à se battre, à aller au bout de leurs limites, à ne jamais abandonner. Et à mesurer la force du collectif : *« Seul, on va vite. Ensemble, on va plus loin. »*

Joyeux anniversaire, l'AVEC !

« 50 ans d'éducation populaire, AVEC et pour TOUS. »
Diane Beaud, directrice

« Ensemble et tous, FAIRE AVEC les autres pour un accès à la culture pour tous, mais aussi faire société. »
Jean Orio, président

« Bon anniversaire à l'AVEC ! N'oublie pas que la culture doit être accessible à tous. »
Nadège Aziagbenou, professeure de hip-hop

« Je souhaite que cette initiative continue longtemps encore, pour le bien et le bonheur de tous. »
Christian Decune, professeur de guitare

Tenir bon, et voir plus loin

Cinquante ans, c'est rare pour une association. Le secret de cette longévité, selon Jean Orio : *« Une préoccupation constante et une conjonction d'intérêts de nombreux acteurs »* pour maintenir un équipement socioculturel au service des habitants. La crise sanitaire a mis l'AVEC à l'épreuve. Deux saisons perturbées, des inscriptions en baisse, et l'avenir même de l'association en question. La mobilisation du conseil d'administration, un prêt de 50 000 € accordé par la Ville sur dix ans, puis le soutien des financeurs ont permis de passer le cap.

Le président ne cache pas que l'équilibre financier reste un exercice à reprendre chaque année. Pour la suite, il évoque même l'idée d'un conservatoire.



Une conviction, en revanche : il faudra ***« mobiliser la participation citoyenne »***. Avec les bénévoles, les administrateurs, la Ville, les partenaires et les habitants : cinquante ans après sa création, l'AVEC porte toujours bien son nom.

Une saison anniversaire

Le coup d'envoi a été donné le 7 novembre au Phénix, lors d'une soirée ouverte à tous. Les professeurs Christian Decune, Jean-Baptiste Niamkey, Nicolas Maître et Benoîte Vandesmet, le groupe Yadelajoie, des adhérents d'aujourd'hui et d'anciens élèves devenus artistes professionnels se sont succédé sur scène. Le public a aussi découvert les résultats du concours lancé en septembre, qui invitait les habitants à imaginer la future mascotte de l'AVEC.

La fête ne s'arrête pas là. Le Noël de l'Espoir, le Battle Dar, le carnaval, le Printemps des poètes et les restitutions de toutes les disciplines porteront eux aussi les 50 ans, avec un travail sur la mémoire de l'association et sur celles et ceux qui l'ont fait grandir. Diane Beaud le résume en une phrase : « Il faut que ce soit un anniversaire émouvant. »

INFOS PRATIQUES

AVEC
Espace Jacques Prévert
rue Paul Gauguin - 01 39 74 99 74
association.avec@orange.fr

Soirée des 50 ans : samedi 7 novembre à 20 h au Phénix, ouverte à tous



Juste Shani et Viskoo au Phénix

Première participation à L'Estival pour Chanteloup. Viskoo, 18 ans, a grandi ici : il a ouvert le concert et chauffé la salle dès les premiers morceaux. Juste Shani a ensuite pris le relais. Merci aux associations qui ont mobilisé le public.

Course des Victoires

Pour Octobre rose, vous étiez nombreux à marcher 2,5 ou 5 km au départ de l'Espace culturel Paul Gauguin. Plus de 1 200 € ont été récoltés pour l'Institut Curie et la recherche contre le cancer du sein. Merci à tous !





La recyclerie est ouverte

Portée par École & Cultures et les Résidences Yvelines Essonne, la recyclerie du 13 place du Pas donne une seconde vie aux vêtements, à la vaisselle, aux jouets et à la petite déco.

Le manga à l'honneur

La 3e Fête du Manga des Yvelines a investi l'Espace culturel Paul Gauguin. Au programme : dédicaces et ateliers avec une dizaine de mangakas, expositions inédites et librairie éphémère. Merci à Mémoire et BD, aux mangakas et à l'AVEC pour leur participation !





Soirée de la réussite

CAP, bac, BTS : la Ville a mis à l'honneur vendredi 2 octobre les diplômés de la promotion 2026 à l'Espace culturel Paul Gauguin. Cadeaux pour tous, places pour un match du PSG pour quelques chanceux tirés au sort et concert pour finir. Bravo à tous !



C'est la rentrée !

Catherine Arenou, Maire, et Sabah Zabairi, conseillère déléguée à la vie scolaire, ont fait le tour des écoles. Chaque élève de CM1 et CM2 a reçu l'agenda offert par la Ville. À l'école Pasteur, les travaux d'isolation de l'été lancent la rénovation énergétique.



Soirée stand-up au Phénix

Le Phénix a fait sa rentrée dans les rires. Jason Brokerss a raconté sa vie de fils, de mari et de père, Doully a joué l'autodérision et Sulo a livré son récit de vie. Merci à vous d'être venus les applaudir.



World Cleanup Day

Gants enfilés et sacs en main, petits et grands sont partis du parking des Ouches samedi 19 septembre pour arpenter les quartiers et nettoyer les rues. Merci aux volontaires, aux CME/CMJ et au Lions Club venus prêter main-forte.



Forum des associations

Sport, culture, loisirs, solidarité : au complexe sportif David Douillet, les associations chantelouvaises ont présenté leurs activités toute la journée. Démonstrations, renseignements et, pour beaucoup, inscriptions sur place.



Fête des vendanges

Après la récolte du Clos Chanteloup fin août, la Ville et l'AVIC ont fêté les vendanges sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Sous les guirlandes et en musique, les Chantelouvais se sont retrouvés jusqu'au bout de la nuit.

Prenez place !

Cinq conseils de quartier voient le jour à Chanteloup. Candidatures ouvertes du 16 novembre 2026 au 8 janvier 2027.

Un carrefour qui vous inquiète, une fête de rue qui manque : vous avez un avis sur votre quartier, la Ville vous propose de le porter. Dès le 16 novembre, chaque habitant de 16 ans et plus peut rejoindre l'un des cinq conseils de quartier. Mode d'emploi, calendrier et coulisses avec Fina Bathily, maire-adjointe en charge de la Démocratie participative.

Centre-ville, Les Coteaux, Pissefontaine, Noé-Feucherets, Champeau. En janvier 2027, chacun de ces cinq quartiers aura son conseil. Entre 8 et 20 habitants volontaires s'y retrouveront pour parler de ce qui se passe près de chez eux, donner leur avis sur les projets de la Ville et monter leurs propres actions.

Le principe : ceux qui vivent le quartier au quotidien sont les mieux placés pour en parler. « *Le conseil de quartier, c'est un espace d'échange et d'action collective,* résume Fina Bathily. *L'objectif, c'est de donner la parole aux habitants et à toute personne qui souhaite s'engager.* »

L'élue y tient : personne n'est de trop. « *Jeunes, actifs, nouveaux arrivants ou habitants de longue date, leur regard et leur expérience, on ne peut pas les occulter.* »

Un conseil de quartier, pour quoi faire ?

Le conseil de quartier est un lieu d'information et de débat sur la vie du quartier et son aménagement. Propreté, environnement, sécurité, animation : ses membres peuvent se saisir des sujets qui touchent leur quotidien. Ils donnent leur avis sur les projets présentés par la Ville, construisent des propositions et participent aussi à la vie festive du quartier.

Ces propositions ne finissent pas dans un tiroir. Elles remontent vers la mairie et peuvent éclairer les décisions du conseil municipal. « *Il y a un circuit,* explique Fina Bathily. *Ce ne sont pas des propositions qui vont rester à l'état de propositions. Ça sert à quelque chose.* »



" Tout le monde a son mot à dire. "

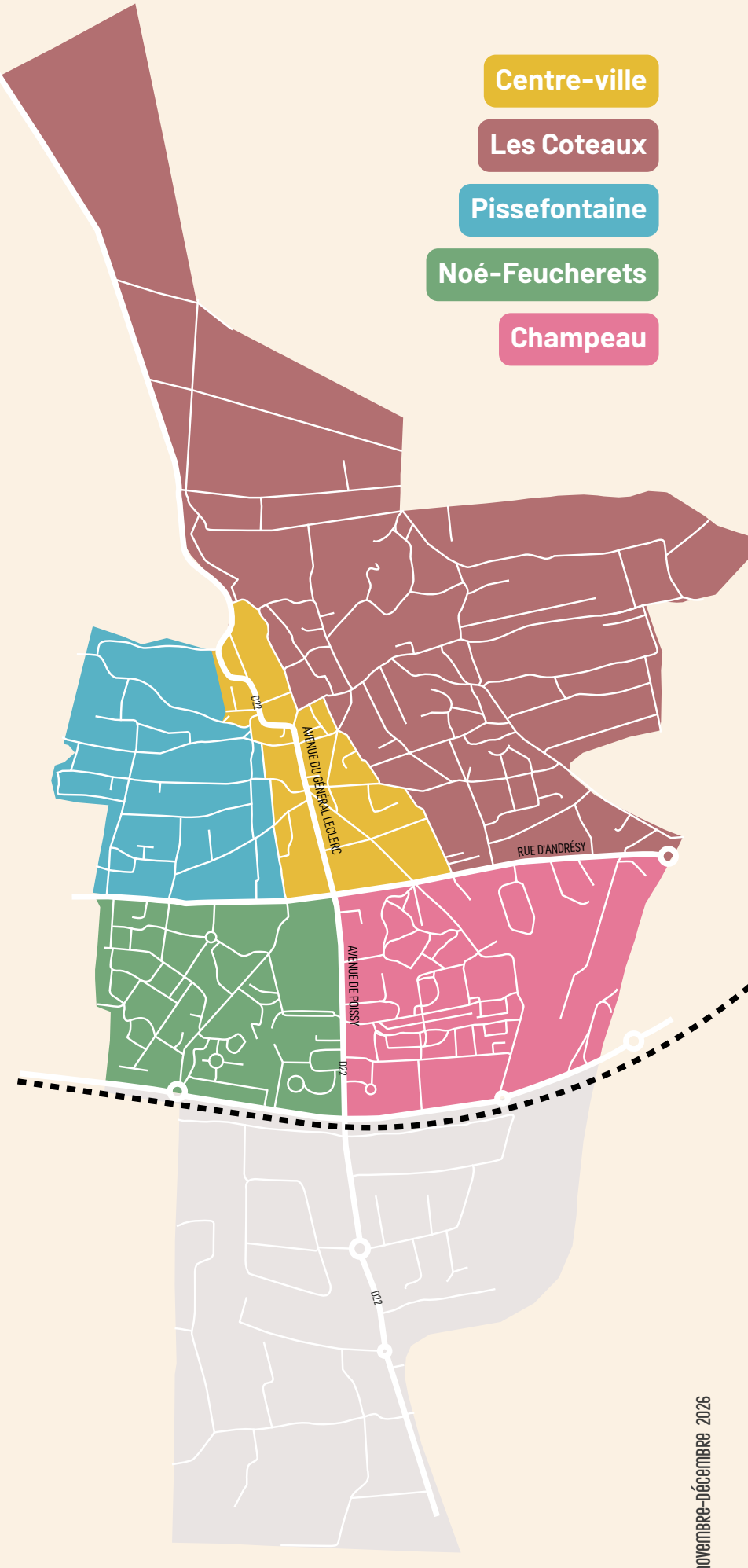
Un budget pour passer à l'action

Pour aider au lancement, la Ville attribue un budget participatif à chaque conseil. À ses membres de l'utiliser selon les besoins du quartier et les idées du groupe.

Ni président ni bureau

C'est la marque de fabrique des conseils chantelouvais : personne ne les préside. *« Pas de président, pas de secrétaire, pas de trésorier. C'est volontaire, pour éviter que des chefs se dégagent, précise l'élue. Tout le monde est sur un pied d'égalité et tout le monde a son mot à dire. »*

Les conseils fonctionnent en deux temps. Une fois par trimestre, chaque conseil se réunit en séance plénière. Ouverte à tous et annoncée quinze jours à l'avance, elle rassemble les habitants autour d'un ordre du jour construit ensemble. *« J'y serai pour écouter »*, assure Fina Bathily. Entre deux plénières, les membres avancent sur leurs projets en groupes de travail, dans des salles prêtées par la Ville. Une coordinatrice démocratie locale, agente de la mairie, fait le lien avec les services et gère l'organisation : ordres du jour, comptes rendus, convocations.



Qui peut candidater ?

Il suffit d'habiter Chanteloup-les-Vignes et d'avoir au moins 16 ans. Locataire ou propriétaire, lycéen ou retraité, installé depuis trente ans ou arrivé l'an dernier : chacun peut candidater dans son quartier.

Chaque conseil compte entre 8 et 20 membres. Une taille volontairement limitée, pour que chacun s'implique vraiment. La Ville veillera à ce que chaque conseil ressemble à son quartier, avec autant de femmes que d'hommes, toutes les générations, des locataires comme des propriétaires.

Des places supplémentaires seront également proposées aux commerçants de chaque quartier.



« Ce qui est incontournable, c'est de devenir acteur de son cadre de vie. »

Fina Bathily.
Maire Adjointe déléguée à l'enfance, à la jeunesse et à la démocratie participative

Comment s'inscrire ?

Du lundi 16 novembre au vendredi 8 janvier à minuit

En ligne, en 5 minutes

Sur chanteloup-les-vignes.fr

Sur papier

Bulletin disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

« Je n'ai pas le temps »

Vous hésitez ? Le conseil reste une instance ouverte : on peut le rejoindre ou le quitter en cours de route. Côté mairie, l'élue l'admet volontiers : « On n'a pas la prétention de dire qu'on voit tout. S'engager, c'est contribuer à améliorer les choses et être impliqué dans les décisions importantes. »

Les règles du jeu

Une charte d'engagement fixera le cadre. Premier principe, l'intérêt général. Le stationnement devant sa porte n'est pas à l'ordre du jour, la circulation dans tout le quartier, si.



Les rendez-vous à ne pas manquer

Pendant deux mois, les conseils de quartier viennent à votre rencontre. Notez les dates :

Ouverture des candidatures

Lundi 16 novembre

Marché de Noël

Dimanche 6 décembre

Stand d'information.

Noël de l'Espoir

Dimanche 20 décembre

Stand d'information.

Réunions publiques

Présentation des conseils par Fina Bathily et carte géante des quartiers : venez coller une gommette sur votre rue.

- **Vendredi 27 novembre** à 14 h 30 dans le cadre de l'atelier Kifékoi au Centre social Espoir
- **Samedi 28 novembre** de 10 h à 12 h à l'Espace culturel Paul Gauguin
- **Samedi 5 décembre** de 10 h à 12 h en mairie

À venir : une réunion dédiée aux jeunes au Bureau Information Jeunesse (BIJ).

Clôture des candidatures

Vendredi 8 janvier

À minuit



DÉCHETS VERTS : près de 15 tonnes collectées en 2026



Entre avril et octobre 2026, ce sont 6 rendez-vous qui ont été proposés aux Chantelouvais par la Ville et GPS&O pour déposer localement leurs tontes, feuilles, petites tailles et branches sans avoir à effectuer de trajets en déchetterie.

Les chiffres de cette saison témoignent de l'utilité incontestable de ce service pour le quotidien :

- 486 habitants accueillis au total sur l'ensemble des permanences (hors 7 novembre), démontrant l'attachement des Chantelouvais à la gestion vertueuse de leurs déchets de jardin.
- 14,44 tonnes de déchets verts collectées dans les bennes mises à disposition Chemin de la Croix Saint-Marc.
- 9,1 m^3 de végétaux broyés sur place grâce au service de broyage.

Un dispositif gagnant-gagnant

Cette année, des dizaines d'habitants ont pu récupérer des copeaux de bois issus du broyage des déchets de leurs voisins. Ce paillage naturel, redistribué gracieusement, constitue un allié précieux pour nourrir les massifs, protéger les plantations du gel ou de la sécheresse et limiter naturellement la pousse des mauvaises herbes. Une démarche gagnant-gagnant qui illustre parfaitement l'engagement écoresponsable de la Ville.

Fort de ce succès, ce dispositif de collecte et de broyage de proximité sera naturellement reconduit en 2027 les samedis : 6 mars, 3 avril, 15 mai, 5 juin, 3 juillet, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre.

MOINS JETER, ça se visite !



Comment mieux et moins consommer au quotidien ? Du 5 au 23 novembre, Seinergy Lab installe au Pratiq'Appart, place du Pas, un appartement témoin zéro déchet pour y répondre. Les portes sont ouvertes à tous le mercredi 18 novembre.

Cette animation a lieu pendant la Semaine européenne de réduction des déchets. Elle est labellisée par l'ADEME. L'appartement est mis en scène deux fois : d'abord tel qu'on le vit au quotidien, puis après le passage au zéro déchet. En passant d'une version à l'autre, on voit vite ce qui change.

La visite continue avec l'exposition *« Soyons malins, consommons bien ! »*, puis un temps d'échange sur le thème *« Passer de l'ultra-conso à la consommation responsable »*.

À la fin, un jeu permet de réviser les consignes de tri en famille.

À noter ! Pensez à apporter vos piles usagées. Elles seront récupérées sur place pour être recyclées.

D'INFOS

Christine Nabrin
c.nabrin@seinergylab.fr
06 85 89 23 80
seinergylab.fr / Instagram et Facebook : @seinergylab

Portes ouvertes

Mercredi 18 novembre,
Pratiq'Appart, place du Pas
Gratuit, tout public, sur inscription

COLLECTE DES SAPINS : les modalités changent

Après les fêtes de fin d'année, votre sapin naturel aura droit à une seconde vie ! Contrairement aux années précédentes où la collecte s'effectuait en porte-à-porte, les modalités de la communauté urbaine GPS&O évoluent cette année. Les habitants sont désormais invités à déposer leur sapin dans l'une des deux zones d'apport volontaire installées en janvier à cet effet à Chanteloup-les-Vignes.

- Chemin de la Croix Saint-Marc
- À côté de la borne à verre située rue Édouard Legrand

Quelques consignes à respecter pour le recyclage :

- Sapins naturels uniquement (sans flocage ni neige artificielle)
- Débarrassés de toutes leurs décorations (boules, guirlandes, pieds, pots et sacs non recyclables).

ZOOM SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE ÉDUCATIF ET INCLUSIF DE LA CITÉ ÉDUCATIVE SIMONE VEIL

Avec la construction de la Cité éducative Simone Veil, Chanteloup-les-Vignes s'engage résolument pour l'avenir de sa jeunesse et de ses habitants. Depuis 2016, votre magazine Infoloup & Vous vous présente les différentes facettes de ce grand campus innovant prévu pour ouvrir en septembre 2028. Aujourd'hui, nous nous arrêtons sur l'un pilier essentiel de cet aménagement : l'Espace Numérique Éducatif et Inclusif (ENEI).



À Chanteloup-les-Vignes, les diagnostics de terrain ont mis en lumière un défi majeur : l'indice de rupture face au numérique y est supérieur à la moyenne départementale des Yvelines, accentuant les risques de précarité et de non-recours aux droits. Si nos enfants et adolescents manipulent quotidiennement les écrans, leurs usages restent souvent cantonnés aux réseaux sociaux, loin des compétences bureautiques, créatives ou sécuritaires indispensables à leur scolarité ou à leur insertion professionnelle. De nombreuses familles et de nombreux seniors sont aussi malheureusement éloignés du numérique.

L'ENEI a été pensé pour répondre à cette urgence éducative et sociale. Situé au premier étage du bâtiment central du campus et s'étendant sur 237 m^2, cet espace modulable et mutualisé s'adressera à tous : enfants, collégiens, lycéens, parents, seniors et professionnels.

Un lieu modulable et des ateliers pour tous les temps de vie

Conçu à la suite d'une vaste concertation menée avec les habitants et les acteurs éducatifs, cet espace polyvalent proposera une large palette d'activités, articulée autour du soutien scolaire, de la réussite et de l'accompagnement à l'habitant. Il mettra également l'accent sur la création et l'innovation grâce à des salles de production et de post-production multimédia comprenant webradio, podcasts, MAO (musique assistée par ordinateur), tablettes graphiques, casques 3D, robotique et fab lab. L'apprentissage et les langues y trouveront toute leur place avec un laboratoire individuel et collectif conçu pour travailler l'expression et s'ouvrir sur le monde.

Par ailleurs, une attention particulière sera portée à la parentalité et à l'inclusion intergénérationnelle. En effet, l'ENEI accueillera des ateliers d'accompagnement pour les parents, des permanences d'aide numérique pour les démarches administratives, la santé, ainsi que des initiatives destinées à l'inclusion des seniors. Enfin, le volet prévention et citoyenneté sera nourri par la sensibilisation aux bons usages du numérique, la prévention du cyberharcèlement et l'accueil régulier des instances participatives telles que les Conseils Municipaux des Enfants et des Jeunes.

Un projet d'envergure soutenu par nos partenaires institutionnels

La réalisation de l'Espace Numérique Éducatif et Inclusif représente un investissement majeur pour la Ville. Le coût total des travaux et de l'équipement s'élève à plus d'un million d'euros. Cet investissement d'avenir bénéficie de financements précieux du Fonds européen de développement régional (FEDER – 350 k€), de l'ANRU (336 k€) et de la Région Île-de-France (252 k€). La part d'autofinancement de la commune s'élève, elle, à un peu plus 147 000 €, soit environ 13 % du coût total.

Grâce à ces soutiens institutionnels combinés, Chanteloup-les-Vignes se dote d'un outil de premier plan pour transformer le numérique en un véritable tremplin vers l'excellence, l'autonomie et la réussite pour tous.

Cofinancé par l'Union européenne

Si, seniors !

VOTRE AGENDA

LUNDI 2 NOVEMBRE
ATELIERS TAÏSO

12 h 30 à 13 h 30 au complexe Laura Flessel
Inspiré des arts martiaux, le Taïso propose une préparation physique douce, sans chute ni coup porté. Saparman anime 12 séances collectives, et des vidéos vous permettent de continuer à la maison. Les ateliers sont réservés aux personnes qui n'y ont jamais participé et les places sont limitées.

MARDI 3 NOVEMBRE
CONFÉRENCE « TÉLÉMÉDECINE ET TÉLÉASSISTANCE »

14 h à la salle des fêtes
Consulter un médecin à distance, être relié à un service d'aide en cas de chute : Jean-Philippe Arnoux présente les solutions qui vous permettent de rester plus sereinement chez vous.

DÈS LE MARDI 3 NOVEMBRE
LES MARDIS DU NUMÉRIQUE

10 h à 12 h dans les locaux de l'AVEC
Marc Cherubini reprend ses ateliers pour un nouveau cycle de 5 séances. Au programme : sécurité sur Internet, santé en ligne (Doctolib, CPAM, Mon espace santé), découverte de l'intelligence artificielle, musique, podcasts et presse en ligne. Le cycle se termine par la création de votre carte de vœux numérique. Les places sont limitées.
Une question précise ? Prenez rendez-vous avec Marc pour un « Coup de pouce du vendredi » au 07 56 05 56 27.

JEUDI 5 NOVEMBRE
DÉJEUNER-THÉÂTRE À PARIS



Déjeuner au restaurant Le Monté Carlo, puis la pièce Les Bichons au théâtre des Deux Ânes, avec Patrick Préjean, Pierre Douglas et Sylvain Lamy. Les inscriptions sont closes.

DÈS LE JEUDI 12 NOVEMBRE
ATELIERS « LES 5 SENS »

10 h à 12 h à la Maison des associations, place du Pas
Brain Up vous propose 5 séances collectives pour stimuler et préserver vos cinq sens. Les ateliers ont lieu les jeudis 12, 19 et 26 novembre, puis les 3 et 10 décembre. Les places sont limitées.

JEUDI 12 NOVEMBRE
APRÈS-MIDI CINÉMA

14 h à la salle des fêtes
Le film sera dévoilé prochainement sur le groupe WhatsApp des seniors.

LUNDI 7 DÉCEMBRE
CONFÉRENCE « LES ARNAQUES »



14 h à la salle des fêtes
Faux conseillers bancaires, SMS piégés, démarchage abusif, etc. Jean-Philippe Arnoux passe en revue les escroqueries du quotidien et donne les bons réflexes pour ne pas tomber dans le piège. La conférence est ouverte à tous.

JEUDI 10 DÉCEMBRE
APRÈS-MIDI SPECTACLE

14 h à la salle des fêtes
Un après-midi festif pour bien commencer les fêtes de fin d'année ! Les inscriptions se font par téléphone du 3 au 21 novembre et les places sont limitées.

À noter !

Distribution des colis de noël :
mardi 15 décembre de 10 h à 16 h

Les colis sont réservés aux seniors de 70 ans et plus inscrits au CCAS. Les bénéficiaires ont reçu un courrier.

Votre agenda sur WhatsApp

Pour recevoir toutes les animations seniors directement sur votre téléphone, rejoignez le groupe « WhatsApp des seniors ». Vous pouvez vous inscrire par téléphone ou à l'accueil du CCAS. Le groupe sert uniquement à diffuser des informations, vous ne pourrez pas y échanger avec le CCAS.

Pensez-y ! Sauf mention contraire, inscrivez-vous au CCAS ou par téléphone. Pour les après-midi festifs, inscrivez-vous au moins 8 jours à l'avance.

D'INFOS
CCAS
2 bis rue Paul Gauguin
01 39 74 20 16 • ccas@chanteloup-les-vignes.fr
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h

Matchez CLV

À la recherche du poste idéal ? Celui qui fera battre votre cœur et vous donnera envie de vous engager pleinement ? Ne cherchez plus ! Chanteloup-les-Vignes vous propose des opportunités faites pour vous. Que vous soyez en quête d'une relation stable, d'un coup de cœur professionnel ou d'une aventure pleine de défis, nos offres d'emploi sont là pour créer l'étincelle. Faites le premier pas, swipez du bon côté et trouvez le job qui vous correspond !



RESP. DES TEMPS PÉRI ET EXTRA SCOLAIRES

Direction de l'Éducation

Catégorie B

À propos

Vous êtes notre partenaire idéal si vous êtes diplômé(e) d'un BPJEPS LTP et bénéficiez d'une expérience solide dans les milieux scolaires et d'animation socio-éducative. Votre capacité à prendre des décisions vous permettra de superviser l'ensemble des activités périscolaires et encadrer un accueil de loisirs durant les vacances scolaires.

Compétences

- Leadership managérial
- Gestion de projet
- Sens aigu du partenariat



MÉDIATEUR / MÉDIATRICE SOCIAL(E)

Service Prévention

Contrat Adulte-Relais

À propos

Vous êtes notre match parfait si vous avez le contact facile, un sens inné de l'écoute et une patience à toute épreuve. Véritable pont entre les habitants, les bailleurs et les services publics, vous arpentez le terrain pour prévenir ou apaiser les tensions, favoriser le lien social et accompagner les habitants.

Compétences

- Maîtrise des techniques de médiation
- Sens aigu du dialogue et écoute active
- Gestion des situations sensibles



CHARGÉ(E) D'ADMINISTRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

NTIC

Catégorie B

À propos

Votre cœur s'emballe quand un réseau fonctionne sans un accroc ? Vous avez une formation supérieure en informatique et une solide expérience en gestion d'infrastructures réseaux et systèmes ? Rejoignez notre équipe NTIC ! Votre rôle consistera à assurer la maintenance, la sécurité et l'évolution de notre parc informatique.

Compétences

- Maîtrise des infrastructures réseaux
- Support technique et gestion des incidents
- Rigueur, réactivité et travail en équipe

Vous AVEZ EU UN COUP DE CŒUR ?

Retrouvez toutes nos offres d'emploi en détail sur chanteloup-les-vignes.fr !

Pour postuler, envoyez votre CV et votre lettre de motivation à l'attention de Mme le Maire :

Par courrier : Mairie de Chanteloup-les-Vignes
Direction des Ressources Humaines
37 rue du Général-Leclerc, 78570 Chanteloup-les-Vignes
Par mail : recrutement.rh@chanteloup-les-vignes.fr

MAJORITÉ

Unis contre la haine

Chères Chantelouvaises, Chers Chantelouvais,

L'attentat raciste qui a frappé nos voisins de Trappes et de La Verrière, coûtant la vie à un jeune homme de 26 ans et brisant des familles entières, nous a tous bouleversés et touchés au plus profond. Ces dernières semaines, les élus de notre équipe se sont rendus aux différents hommages organisés sur place pour témoigner de notre solidarité indéfectible envers les familles des victimes, les blessés et les habitants de ces communes meurtries.

Une trentaine d'habitants de Chanteloup-les-Vignes avaient également fait le déplacement, autour du Centre social Espoir et de plusieurs associations de la Ville. Leur présence rappelle que ce drame nous concerne tous.

Face à de telles tragédies, le silence ou le repli ne sont pas envisageables. Le 19 octobre dernier, notre ville s'est levée d'une seule et même voix. À l'initiative de nos associations locales, l'AJEIPS, Les Lionnes d'ici et d'Afrique, la FRAEC et le Centre social Espoir, nous avons été immensément nombreux à marcher contre le racisme et à nous rassembler sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Voir cette foule unie, digne et bouleversée, rappelle une vérité essentielle : la peur, la haine et les tentatives de division ne remporteront jamais la partie. Ces combats, ils nous appartient à tous de les mener, sur le terrain, chaque jour, par le travail de nos associations, par l'exigence de l'éducation et par l'écoute mutuelle. Faire barrage à ces dérives est notre devoir collectif. À Chanteloup-les-Vignes, nous continuerons de faire bloc, fidèles et fiers des valeurs de la République.

Les élus de la liste *Chanteloup, un avenir partagé*

OPPOSITION

Chanteloup : entre attentes des habitants et engagements à tenir

Depuis plusieurs semaines, notre pays traverse une période de fortes tensions, marquée par de nombreuses manifestations. Le sentiment d'abandon d'une partie de la jeunesse, notamment des lycéens et des étudiants, s'ajoute aux difficultés des ménages face à la dégradation de leur pouvoir d'achat. Ces préoccupations fragilisent notre cohésion collective.

Rien ne justifie la violence, le pillage, le terrorisme ou la discrimination. Ces actes bafouent les valeurs de la République et le vivre-ensemble. Pour autant, ces tensions ne doivent pas nous détourner des enjeux locaux, qui appellent des réponses concrètes.

L'accès aux soins reste une préoccupation majeure. Après douze ans d'attente, la Maison médicale, annoncée pour le printemps 2027, doit encore préciser quels professionnels y exerceront. Sans médecins, cette structure ne répondra pas aux besoins des habitants.

L'église du village, fermée depuis près de deux ans, devait rouvrir partiellement avant la fin de 2026. Pourtant, à ce jour, la commission d'appel d'offres n'a toujours pas été saisie du projet et les habitants restent sans nouvelles des travaux et de la réouverture.

Le projet de complexe hôtelier du Château du Faÿ soulève également des interrogations, notamment sur le risque, pour les Chantelouvais, de l'unique accès. Alors que nous alertions sur ces risques au moment des élections, Mme le Maire écartait nos craintes et rassurait les riverains, estimant que le projet ne se réaliserait pas. Pourtant, le permis de construire a été accordé et une enquête publique a eu lieu. Le promoteur nous a confirmé que « la voie d'accès par le Chemin de la Grande Rue entre Chanteloup et Andrésy a été retenue après des mois de travail avec les équipes municipales et que le permis prévoit même une participation au financement de la réfection complète du chemin de 250 000 €.

Conscient des risques de cette solution, le nouveau maire d'Andrésy reconnaît les dangers de cet accès et, à la veille de l'ouverture de l'enquête publique, les trois maires ont dénoncé des « accès inadaptés », ce que nous, les élus de la minorité, comme les riverains, disions depuis plusieurs mois.

Même si l'enquête publique, à laquelle les citoyens étaient nombreux à participer, ne portait pas sur les voies d'accès, enjeu majeur pour la tranquillité des riverains, ni sur la proximité des carrières, ces questions se retrouvaient dans les nombreux avis publiés en ligne, dont ceux, détaillés, des élus du groupe Tous Unis pour Chanteloup.

Dans le sien, le maire de Maurecourt indique qu'une solution de déplacement de l'accès aurait été identifiée par les trois maires et le promoteur, éloignant les risques de notre commune, comme nous le demandions. Cette annonce demande confirmation et des modalités précises, une évaluation des conséquences pour les habitants et une sécurité pleinement assurée. Nous resterons vigilants pour que les préoccupations, exprimées par nous depuis un an, soient enfin traduites dans les faits.

Les élus de la liste *Tous unis pour Chanteloup*

Novembre

MARDI 3 NOVEMBRE
SANTÉ MENTALE : ON EN PARLE
14 h à 16 h 30 • Espace Borloo • Gratuit
Infos : 07 63 74 12 19
Ville

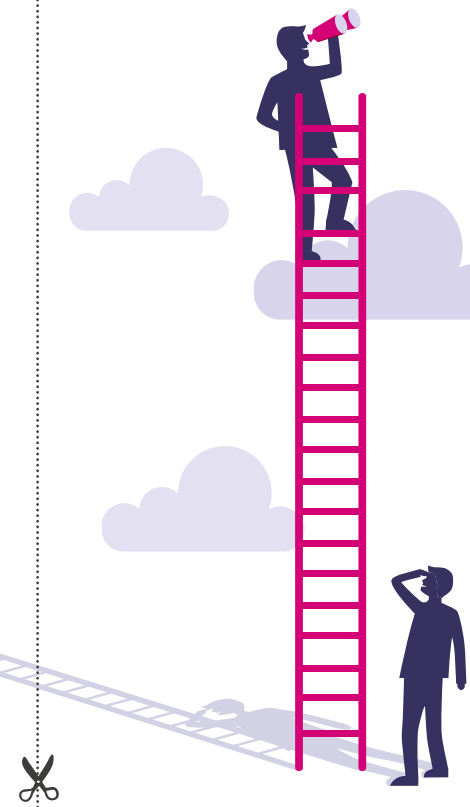
VENDREDI 6 NOVEMBRE
SOPHROLOGIE, ART-THÉRAPIE ET RENCONTRE AVEC L'UNAFAM
10 h à 12 h • Espace culturel Paul Gauguin
Gratuit sur inscription : 07 63 74 12 19
Ville

SAMEDI 7 NOVEMBRE
L'AVEC FÊTE SES 50 ANS
20 h • Le Phénix
AVEC

MERCREDI 11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918
10 h 45 • Parvis de l'Hôtel de Ville
Ville

SAMEDI 21 NOVEMBRE
CHANTELOUP FAIT SON CABARET
À partir de 10 ans.
21 h • Le Phénix • De 15 à 20 €
Réservations : 01 39 27 11 77
Ville

SAMEDI 28 NOVEMBRE
CONSEIL DE QUARTIER
RÉUNION PUBLIQUE
10 h • Salle du conseil
Ville



Décembre

MARDI 1ER DÉCEMBRE
CONSEIL MUNICIPAL
20 h • Salle du conseil
Ville

À ne pas manquer !



CHANTELOUP FAIT SON CABARET

SAM. 21 NOV. • 21 H | LE PHÉNIX

SAMEDI 5 DÉCEMBRE
CONSEIL DE QUARTIER
RÉUNION PUBLIQUE
10 h • Salle du conseil
Ville

JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET LES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE
11 h • Cimetière
Ville

LOTO DU TÉLÉTHON
À partir de 19 h • Espace culturel Paul Gauguin
Comité des fêtes

DIMANCHE 6 DÉCEMBRE
MARCHÉ DE NOËL
11 h à 18 h 30 • Parvis de l'Hôtel de Ville
Entrée libre
Ville & commerçants

DU 7 AU 11 DÉCEMBRE
SEMAINE DES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET DE LA LAÏCITÉ
Cérémonie de clôture ouverte à tous le vendredi 11 décembre, de 18 h 30 à 22 h, au Phénix.
Ville, Préfecture des Yvelines & Éducation nationale

MARDI 15 DÉCEMBRE
DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL
10 h à 16 h • Espace culturel P. Gauguin
Réservé aux seniors
Ville

DIMANCHE 20 DÉCEMBRE
LE NOËL DE L'ESPOIR FÊTE SES 40 ANS
9 h 30 • Complexe sportif David Douillet
Centre social Espoir

EN SAVOIR +

Retrouvez l'agenda de votre ville

Chanteloup-les-Vignes



Marché de Noël

Village artisanal
Père noël & son traineau
Stands de restaurations
Chorale des enfants

Tombola des commerçants :
Trottinette électrique à remporter !

Dim. 6 décembre
11 h – 18 h 30

Parvis de l'Hôtel de Ville

Ville de Chanteloup les-Vignes